Paris le 15 juillet 2013

SPECIAL TEMOIGNAGE

COMITE CULTUREL POUR LA DEMOCRATIE AU BENIN
(C.C.D.B.)
SECTION FRANCAISE DE L'ODHP-BENIN
Membre de la Convention Patriotique des Forces de Gauche
Mail : contact@ccdb-benin.org
Site: www.ccdb-benin.org

AU BENIN DE YAYI BONI, L'ARBITRAIRE EST DEVENU LA REGLE

Depuis l'arrivée au pouvoir de YAYI BONI, on constate que tout est mis en œuvre pour arracher au peuple, les rares conquêtes démocratiques consacrées dans des lois et respectées peu ou prou par les pouvoirs qui se sont succédés depuis le renouveau dit démocratique. Au niveau de la justice, c'est l'arbitraire le plus total. Malgré les ordonnances des juges dans l'affaire d'empoisonnement, les mis en cause sont maintenus en détention par la volonté du nouvel autocrate. Un délinquant qui est poursuivi par la justice et qui fait allégeance au nouvel autocrate est laissé tranquille. Du jour au lendemain, comme on l'a vu dans l'affaire dite du coup d'état, les prisonniers sont déplacés de leurs prisons à l'insu de leurs avocats et de leurs parents. Un juge qui prononce un jugement qui ne plait pas à l'autocrate, est espionné jour et nuit et se retrouve sans vie privée.

Depuis décembre 2012, les responsables du Comité de Développement de Natitingou sont gardés à la prison d'AKPO-MISSERETE, accusés du meurtre d'un jeune conducteur de moto, tué pendant une manifestation le 4 mai 2011. Or l'ODHP, l'organisation béninoise de défense des droits de l'homme et des peuples vient de mettre la main sur le rapport de police où les agents de la localité rendent compte à leurs supérieurs et indiquent clairement que c'est une balle perdue tirée par eux qui a tué le jeune homme. Après cela, il ne reste qu'à libérer les responsables du CDN de Natitingou et les dédommager pour les sévices qu'on fait subir à eux et à leurs parents ; on est en plein dans l'arbitraire, une des marques du pouvoir de YAYI BONI.

Le Comité Culturel pour la Démocratie au Bénin porte à la connaissance de l'opinion publique ce document de l'ODHP et demande à tous les démocrates d'exiger la libération immédiate et inconditionnelle des responsables du CDN de Natitingou, véritables otages politiques du pouvoir liberticide de YAYI BONI.

La Rédaction.

ORGANISATION POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES (ODHP)
2005 / 0061 / DEP - ATL -LITT / SG / SAG – Assoc-JORB N°4 du 15 février 2005
08 BP 1114 Cotonou (Rép. du Bénin)
Tél : (229) 21 03 23 98 /97 88 84 18 /90 02 22 53

Cotonou, le 8 juillet 2013

A L'OPINION NATIONALE ET INTERNATIONALE

Dossier de persécution politique au Bénin :

Cas de quatre détenus politiques de Natitingou.

Gilbert KASSA MAMPO, Ignace SABI YERIMA, Philibert SABI YERIMA et Paul FARADITO.

Nous portons à l'attention de l'opinion publique copie du document ci-joint intitulé en objet : « *Incident survenu dans la matinée du 04 mai 2011 au Commissariat de Police de la ville de Natitingou* », daté du 05 mai 2013 et par lequel le commissaire de Police de la ville de Natitingou rend compte au Directeur Départemental de la Police Nationale de l'Atacora et de la Donga.

Vous pourrez y lire notamment que le Commissaire dit que contre les manifestants « *nous avons dû recourir aux armes pour davantage les intimider* » et que «*du côté des manifestants, le nommé El-hadj Kouabi dit Fawaz conducteur de taxi-moto, âgé de 28 ans environ et domicilié au quartier Winkè a succombé d'une balle perdue. Cinq (05) blessés qui ont été tous soignés à l'hôpital de zone de Natitingou et déjà libérés* ».

Ainsi selon le rapport de la police au lendemain des incidents, la cause et les auteurs de la mort de El hadj Kouabi Fawaz sont clairs et bien identifiés: il a succombé d'une balle perdue tirée par la police qui a « *dû recourir aux armes pour intimider* » (sic).

Or, depuis décembre 2012, quatre personnes, Philibert SABI YERIMA, Ignace SABI YERIMA, Paul FARADITO et Gilbert KASSA MAMPO, responsables et membres du Comité de Développement de Natitingou (CDN), sont arrêtés et emprisonnés à Natitingou puis transférés à la prison de haute sécurité de Missérété (financée par les Nations –Unies) dans le cadre dit-on de l'enquête sur la mort de El hadj Kouabi Fawaz. Il apparaît alors clairement qu'il s'agit d'un détournement de responsabilté et d'un acharnement judiciaire avec la complicité du magistrat Eric Marcel AHEHEHINNOU, juge au 2ème cabinet au Tribunal de 1ère instance de Natitingou, sur ces personnes pour des motifs politiques.

L'action urgente de tous les démocrates et défenseurs des droits humains est appelée pour la libération immédiate et sans condition de ces personnes.

Pour ce faire, écrivez ou envoyez des pétitions à :

- Monsieur Le Président de la République du Bénin, Cotonou, République du Bénin
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, Cotonou, République du Bénin,
- Monsieur le Ministre de la Justice, Cotonou, République du Bénin,
- Monsieur le Ministre de la Défense, Cotonou, République du Bénin,
- Monsieur Eric Marcel AHEHEHINNOU, juge au 2ème cabinet, Natitingou, République du Bénin.

Merci d'avance.

Pour l'ODHP

Fidèle QUENUM

09/5/2011 -
pr pour session commun
prochaine -

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

DIRECTION GENERALE POLICE NATIONALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE POLICE
NATIONALE ATACORA-DONGA

N° 135/MISP/DGPN/DDPN-ATA-D/CPN/SA

NATITINGOU, LE 05 MAI 2011

LE COMMISSAIRE DE POLICE DE LA
VILLE DE

-NATITINGOU-

COMMUNE - NATITING
Arrivée le 09/05/0
ENREG. SAN 843

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DE LA POLICE NATIONALE DE L'ATACORA ET
DE LA DONGA

NATITINGOU

OBJET : Incident survenu dans la matinée du 04 Mai 2011 au Commissariat de Police de la ville de Natitingou.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suit :

Après le mouvement de protestation organisé par le soit disant "Comité de Développement de la ville de Natitingou" du Lundi 02 Mai 2011 qui a eu lieu devant le Commissariat de Police de Natitingou suite à une convocation de son Président, le nommé KASSA M. Gilbert pour une affaire de menaces de mort dont ont été victimes le Secrétaire Général et le Maire de la Commune de NATITINGOU, une autre marche a été programmée pour le Mercredi 04 Mai 2011 conformément à leur programme.

Ainsi, partis du Cinéma Bopessi (Centre ville), les manifestants se sont dirigés vers la Préfecture où ils ont lu et remis une motion de protestation au Secrétaire Général de la Préfecture représentant le Préfet empêché.

De retour de la Préfecture et alors qu'ils se dirigeaient vers la Mairie sous la conduite des agents de Police, les manifestants estimés à plus de mille (1000) personnes se sont arrêtés devant le Commissariat pour y exiger la restitution de deux (02) de leurs motos arraisonnées par certains Agents de la Brigade Territoriale de la Gendarmerie de Natitingou et déposées au Commissariat.

Ceux-ci leurs reprochaient d'avoir entravé la circulation avec les motos parce qu'elles ont été abandonnées sur la chaussée.

Entre autres griefs, les manifestants reprochaient à la Police d'être sortie massivement pour encadrer cette marche. Selon les organisateurs,

cette présence massive des agents a empêché les populations de sortir nombreuses pour soutenir le mouvement. Par ailleurs ils désapprouvent le refus de la Police de sortir les élèves du CEG1, pour les associer au mouvement.

On en était là quand les jets de projectiles ont commencé et se sont intensifiés pendant plus de 45mn contraignant les agents à se retirer dans les locaux du Commissariat et à se barricader Là encore, les agents ont continué à recevoir de nombreux projectiles. Blessés par ces projectiles et de plus en plus traqués par les manifestants surexcités, les agents ont dû lancer des grenades lacrymogènes pour les repousser et les dissuader. Les manifestants très peu impressionnés par l'effet de ces grenades et décidés à saccager le Commissariat et à porter atteinte à l'intégrité physique du personnel, ont redoublé d'ardeur. Une deuxième fois des grenades ont été balancées jusqu'à épuisement du stock disponible. Cela n'a pas suffi à émousser leur ardeur. N'ayant d'autres alternatives pour nous défendre, protéger nos infrastructures et surtout nos armes, et nos munitions face à la volonté manifeste des manifestants de nous lyncher puis incendier le Commissariat, nous avons dû recourir aux armes pour davantage les intimider.

C'est seulement à ce moment là qu'ils se sont dispersés.Dans leur retraite, les manifestants ont par la même occasion agressé l'agent en poste à la SONEB et ont endommagé certaines infrastructures.

Mentionnons que six (06) agents ont été blessés. Ils ont tous été soignés à l'infirmerie de la garnison. L'enseigne lumineuse portant les inscriptions ''DGPN, DDPN et Commissariat Police Natitingou'' a été détruite. Les pare-brises avant des véhicules NISSAN immatriculés PN 0162 RB et PN 0413 PRB sont cassés. Les pare-brises avant et arrière de la voiture TOYOTA Avensis du B/C KEMOKO Ibrahim immatriculé AR 7271 RB endommagés. Le pare-brise avant du véhicule Peugeot 505 immatriculé X 9795 RB appartement à l'OPx2 TAOUE Eustache a été cassé de même que son capot et son plafonnier. Quant au véhicule du B/C OYEWO Jérémie, c'est son pare-choc avant et son feu arrière qui ont été touchés.

Du côté des manifestants, le nommé EL-HADJ KOUABI dit Fawaz, conducteur de taxi-moto âgé de 28ans environ et domicilié au quartier Winkè a succombé d'une balle perdue. Cinq (05) blessés qui ont été tous soignés à l'Hôpital de zone de Natitingou et déjà libérés

Depuis lors un calme relatif règne dans la ville où les populations vaquent à leurs occupations.

Tout le personnel est mobilisé et la situation est sous contrôle.

Telle est Monsieur le Directeur Départemental, la substance de la situation qui a prévalu au Commissariat de Natitingou dans la matinée du Mercredi 04 Mai 2011.

Koto Yérima Y. BAGUIDI
Commissaire de Police de 1ère Classe